

Service instructeur
Direction des Opérations
Foncières et Immobilières

N° 3^e/94-07

Service consulté
Direction des Routes
et des Transports

**R.D. 201 – REGULARISATION FONCIERE A SAUSHEIM
B051 – Acquisitions de terrains de voirie**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre Assemblée, l'autorisation de requérir l'ouverture d'une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire en vue de recourir à la procédure d'expropriation pour régulariser la situation de quatre parcelles incorporées de fait dans l'emprise de la R.D. 201 à SAUSHEIM, dans le cadre de la réalisation d'un carrefour giratoire à l'intersection avec la rue de la Hardt.*

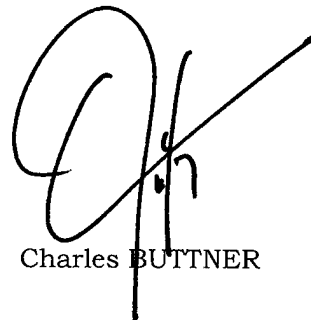
Les travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la R.D. 201 et la rue de la Hardt à SAUSHEIM ont été réalisés en 2006.

L'ensemble des terrains nécessaires à ces travaux routiers a pu être acquis à l'amiable, à l'exception de quatre parcelles dont les propriétaires sont décédés et pour lesquels les successions n'ont pas été réglées, étant précisé que les héritiers présumés ont donné leur accord quant à la cession des parcelles concernées.

Dans ces conditions, seul le recours à la procédure d'expropriation permettra d'obtenir le transfert de cette propriété privée dans le domaine public départemental.

En conclusion, je demande à votre Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur en la matière, de bien vouloir décider de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER